

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00041

Numéro SIREN : 969 201 532

Nom ou dénomination : IMMOCHAN FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2017 sous le numéro de dépôt 18650

IMMOCHAN FRANCE
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 264.279.720 €
Siège social : Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59 170 CROIX
RCS Lille Métropole B 969 201 532
SIRET : 969 201 532 00039

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 8 DECEMBRE 2017

[...]

PREMIERE RESOLUTION – Nomination d'un nouveau Directeur Général

Le Président expose au Conseil que Monsieur Ali KHOSROVI a accepté de reprendre la Direction Générale Auchan Retail France et a donné sa démission de son poste de Directeur Général Immochan France à compter du 8 décembre 2017.

Le Conseil en prend acte et le remercie pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Joël FABIANI demeurant à CABRIERES D'AVIGNON (84220) 497A Chemin des Dumaines, en qualité de Directeur Général, pour une durée indéterminée.

Monsieur Joël FABIANI exercera ces fonctions à titre gracieux et en conformité avec les dispositions légales et statutaires de la Société.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Joël FABIANI a par ailleurs fait savoir qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

POUVOIRS A DONNER

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs au « JOURNAL LA LOI-JLL », dont le siège social est Tour Montparnasse, BP 58 - 33 avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15 inscrite au RCS sous le numéro 572 098 507, de déposer et signer, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, la demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément aux textes légaux en vigueur.

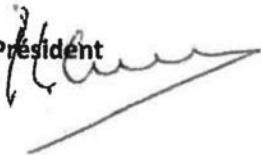
Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, signé après lecture par le Président et un Administrateur.

Extrait certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. L.', written over a horizontal line.